



OBSERVATOIRE FRANÇAIS DE LA
LOCATION MEUBLÉE

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Mars 2026.

NOS ENGAGEMENTS



INDÉPENDANCE ABSOLUE

Garantir une production de données libre de toute influence commerciale, partisane ou corporatiste.

RIGUEUR MÉTHODOLOGIQUE

Conduire chaque année une enquête statistique d'envergure nationale reposant sur des méthodes transparentes, robustes et reproductibles.

OBJECTIVITÉ DES ANALYSES

Décrire les réalités du marché de la location meublée sans orientation idéologique, en distinguant les faits des interprétations.

REPRÉSENTATIVITÉ ET EXHAUSTIVITÉ

Rendre compte de la diversité des formes de location meublée, des profils de bailleurs et des usages, sans amalgame ni simplification.

TRANSPARENCE

Rendre publics nos méthodes, nos indicateurs et nos limites, afin de permettre l'examen critique et l'amélioration continue de nos travaux.

ACCESSIBILITÉ DES RÉSULTATS

Mettre à disposition des professionnels, chercheurs et décideurs publics des données exploitables, lisibles et comparables dans le temps.

NOS ENGAGEMENTS



CONTRIBUTION AU DÉBAT ÉCLAIRÉ

Élever le niveau du débat sur le marché immobilier locatif meublé en substituant aux intuitions et aux postures des éléments mesurables et vérifiables.

INSCRIPTION DANS LA DURÉE

Publier annuellement une enquête de référence pour constituer, année après année, une base statistique fiable et structurante pour l'ensemble des acteurs.





OBSERVATOIRE FRANÇAIS DE LA
LOCATION MEUBLÉE

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Mars 2026.

